

Ville de Paris : « Pas de clusters dans les universités » ; un dispositif de dépistage à l'étude

Paris - Publié le jeudi 15 octobre 2020 à 15 h 21 - Actualité n° 196228

« En parlant de "situation catastrophique dans les universités", [Anne Hidalgo](#), la maire de Paris, a fait référence à une crainte qui a émergé à ce moment-là du fait d'une augmentation assez nette du nombre de cas dans le monde universitaire. Mais le nombre de cas observés à la rentrée a ensuite diminué. On ne peut donc pas parler de clusters dans les universités », déclare [Marie-Christine Lemardeley](#), adjointe à la maire de Paris en charge de l'ESR, à News Tank le 14/10/2020.

Elle revient sur les propos tenus par Anne Hidalgo le 04/10, invitée du Grand Jury de RTL, qui s'inquiétait de voir que « les jeunes sont entassés dans les amphithéâtres parce qu'on n'a pas anticipé l'augmentation du nombre d'étudiants, et il n'y a pas de mesures d'accompagnement ».

« La situation sanitaire est très difficile en Île-de-France pour tout le monde, on ne peut pas viser en particulier les universités ou les étudiants », déclare Marie-Christine Lemardeley à News Tank.

Elle ajoute que la Ville de Paris sait, d'après ses « échanges réguliers avec les établissements et les syndicats étudiants », que « tous les efforts ont été faits pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles, et que tout cela a été très compliqué ».

Marie-Christine Lemardeley annonce aussi à News Tank que la Ville de Paris est « en train de travailler, en partenariat avec l'AP-HP, à la mise en place d'un centre de dépistage dédié aux étudiants ».

« Nous devons encore trouver l'université qui disposera de suffisamment d'espace pour accueillir ce centre à vocation temporaire. Il devrait être possible d'y organiser environ 1000 tests par jour, tout en respectant le flux des usagers sur le campus. »

La Ville de Paris et l'AP-HP « mobiliseront les moyens financiers nécessaires » et souhaitent sa

mise en place « dans un temps très court ».

« L'objectif n'est pas de critiquer qui que ce soit, mais bien d'apporter un soutien »

« Nous comprenons les réactions que l'intervention de la maire a suscitées », déclare l'élue.

« L'objectif n'est pas de critiquer qui que ce soit, mais bien d'apporter un soutien. Il est normal que certains présidents défendent leur travail, nous ne souhaitons pas entrer dans des débats, mais plutôt trouver les meilleures solutions possibles pour les étudiants. »

Selon Marie-Christine Lemardeley, il est « normal » que la maire « s'inquiète pour les étudiants, car leur classe d'âge est particulièrement touchée ».

« Ce qui ne veut pour autant pas dire qu'ils seraient irresponsables ou que les présidents d'université ne feraient rien pour lutter contre l'épidémie. Nous ne savons pas où les étudiants se contaminent, de même que nous ne savons pas où la population en générale se contamine. »

Mise à disposition de lieux possible

L'intervention de la maire est, selon Marie-Christine Lemardeley, aussi « l'occasion de signaler aux établissements que la ville était prête à leur apporter ce dont ils avaient besoin, à savoir, de l'espace ».

« Avec les dernières mesures et l'instauration de la jauge à 50 % des capacités d'accueil des salles de classe, les établissements manquent d'espace. Nous sommes donc en train de voir quels lieux pourraient être mis à disposition des étudiants pour leur permettre de travailler confortablement lorsqu'ils ne peuvent pas être sur leur campus. »

Marie-Christine Lemardeley ajoute que le dédoublement de classes est « une bonne mesure qui était attendue par les syndicats étudiants qui souhaitent que chacun puisse se rendre en cours de manière sereine ».

Logement : un projet de partenariat entre le Crous et des groupes hôteliers

À la suite du dernier Conseil de Paris, « un vœu a été exprimé d'étudier la possibilité avec le [Crous](#) et des groupes hôteliers d'accueillir dans des hôtels vides des étudiants qui ont des difficultés pour se loger ».

« Cette méthode est déjà utilisée par le Crous lorsque des étudiants se trouvaient en grande difficulté et avaient besoin de quelques nuitées d'hôtel.

L'idée est d'aller plus loin en travaillant avec les hôteliers qui souffrent aujourd'hui de l'absence des touristes à cause de l'épidémie. C'est un projet à l'étude, nous devons rencontrer le Crous pour en discuter. »

6 000 logements sur la mandature précédente et augmentation de l'aide à l'installation

Marie-Christine Lemardeley rappelle que la Ville de Paris « a financé 6 000 logements supplémentaires lors de la mandature précédente et a voté pour la rentrée universitaire une augmentation massive de l'enveloppe de l'Aile (Aide à l'installation dans un logement pour les étudiants), qui permet aux étudiants de toucher entre 500 et 1 000€ pour de l'équipement indispensable ».

Marie-Christine Lemardeley



Parcours	Depuis	Jusqu'à
ESPCI Paris - PSL Présidente du CA	2019	Aujourd'hui
ESPCI Paris - PSL Présidente du conseil d'administration	Juin 2014	Aujourd'hui
Ville de Paris Adjointe à la maire de Paris, en charge des questions relatives à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche	Avril 2014	Aujourd'hui
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Présidente	Avril 2008	Avril 2014
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Présidente	2006	Avril 2008
Cité internationale universitaire de Paris Directrice du Collège néerlandais	1996	2005
Jury d'agrégation externe d'anglais Présidente	2000	2004
Revue française d'études américaines (Belin) Corédactrice en chef	Janvier 1997	Janvier 2000

Fiche n° 3356, créée le 08/04/14 à 16:48 - MàJ le 27/11/19 à 17:45

Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS 

Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris - FRANCE
Téléphone : 01 42 76 84 00



Fiche n° 8876, créée le 02/07/19 à 17:48 - MàJ le 03/07/20 à 18:12

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »